

# COMITÉ DE DÉROGATION AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

**DEMANDES D'AUTORISATION**  
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

L'audience aura lieu le mercredi 3 mai 2017, à compter de 13 h,  
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place Ben-Franklin,  
101, promenade Centrepointe

**Dossier n<sup>os</sup> :** D08-01-17/B-00068 et D08-01-17/B-00079  
**Propriétaire(s) :** 9665153 Canada Inc.  
**Emplacement :** 267 et 269, avenue Fifth  
**Quartier :** 17 – Capital  
**Description officielle :** lot 387, plan enr. 192696  
**Zonage :** R3P  
**Règlement de zonage :** 2008-250

## OBJET DES DEMANDES :

La propriétaire souhaite lotir son bien-fonds en deux parcelles distinctes en vue de créer des titres fonciers distincts pour la maison jumelée de trois étages proposée, une unité d'habitation sur chacune des parcelles nouvellement créées.

## AUTORISATION REQUISE :

Pour ce faire, la propriétaire nécessite l'autorisation du Comité en vue de cessions. La propriété est représentée par les parties 1 à 4 du plan 4R préliminaire qui accompagne les demandes. Les parcelles séparées sont décrites ci-après :

Demande	Façade	Profondeur	Superficie	Parties	Adresse municipale
B-00068	6,095 m	31,39 m	191,5 m <sup>2</sup>	1 et 2	269, avenue Fifth
B-00079	6,095 m	31,39 m	191,5 m <sup>2</sup>	3 et 4	267, avenue Fifth

**LES DEMANDES** indiquent que la propriété ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.